

**Nombre de membres
en exercice: 10**

Séance du 21 octobre 2022

Présents : 8

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-et-un octobre l'assemblée régulièrement
convoquée le 21 octobre 2022, s'est réunie sous la présidence de

Votants: 8

Sont présents: Jean-Louis LABRY, Jérémy MARQUEZ, Aurélien DELEU, Michel
DUFOUR, Samuel FLAUTRE, Béatrice MARTEL, Dominique NEUREUIL, Arnaud
NICOLAS

Représentés:

Excuses: Alain WARENDEUF

Absents: Alain BOER

Secrétaire de séance: Jérémy MARQUEZ

Ordre du jour :

- 1/Approbation du compte-rendu du 20 juin 2022
- 2/Désignation d'un(e) secrétaire de séance
- 3/Détermination du nombre de poste d'adjoints (suite à la démission du 2ème adjoint)
- 4/Fixation du montant des indemnités d'adjoints
- 5/Avis du Conseil Municipal sur l'implantation d'un parc éolien à Ponches
- 6/Approbation des statuts du Syndicat Mixte Baie de Somme 3 Vallées
- 7/Cotisation au Pays d'Art et d'Histoire
- 8/Questions diverses

Avant de débiter la séance, Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de prendre une délibération non prévue à l'ordre du jour, à savoir : la désignation de deux référents au PLUiH (Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat). Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, autorisent le Maire à ajouter cette délibération.

Approbation du compte-rendu du 20 juin 2022 :

Le compte-rendu du 20 juin 2022 est approuvé à 7 voix pour 1 voix contre

2/ Désignation d'un secrétaire de séance :

M. Jérémy MARQUEZ est désigné secrétaire de séance

DELIBERATIONS :

3/ Désignation de 2 référents PLUiH :

Monsieur le Maire informe que lors du Conseil Communautaire du 12 juillet 2022, l'Assemblée a délibéré en faveur de la prescription du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUiH) pour l'ensemble des 71 communes du territoire.

Dans le cadre de cette élaboration, il est demandé à chaque conseil municipal de désigner un élu référent et un élu suppléant chargés de participer aux groupes de travail, transmettre les informations aux membres du Conseil Municipal, assurer les réunions techniques communales en tant que besoin (Orientation d'aménagement et de Programmation, et zonage notamment).

Sont ainsi désignés :

Mme Béatrice MARTEL, élue référent PLUiH,
M. Dominique NEUREUIL, élu suppléant PLUiH

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, émet un avis favorable à la désignation des élus référents désignés.

4/ Détermination du nombre de postes d'adjoints - DE 2022 018

Vu la démission de M. Alain WARENDEUF du poste de 2ème adjoint,

Vu l'article L 2122-2 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'article L.2122-8 - alinéa 5 du Code Général des Collectivités territoriales,

Monsieur le Maire propose de ne pas remplacer l'adjoint démissionnaire et de maintenir qu'un unique poste d'adjoint.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide de ne pas pourvoir le poste d'adjoint au maire devenu vacant et ne fixe qu'un poste d'adjoint.

Vote :

Pour : 6

Abstentions : 2

Contre : 0

Sens des votes :

Pour : DELEU Aurélien, FLAUTRE Samuel, MARTEL Béatrice, LABRY Jean-Louis, NEUREUIL Dominique
Abstentions : DUFOUR Michel, NICOLAS Arnaud

5/ Implantation d'un parc éolien sur la commune de Ponches :

Monsieur le Maire informe qu'un projet de parc éolien est envisagé sur la commune de Ponches, en bordure communale au lieu-dit "le Mont Blanc" qui culmine à 68 m d'altitude.

Il est prévu, selon l'état actuel d'information, 3 éoliennes de 200 mètres de hauteur.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Emet un avis défavorable au projet d'implantation d'éoliennes pour les motifs de nuisances sonores, visuelles, de troubles sanitaires sur l'élevage bovin.

6/ Approbation des statuts du Syndicat Mixte Baie de Somme 3 Vallées :

- Vu les statuts du Syndicat mixte Baie de Somme 3 Vallées en date du 24 septembre 2020
- Considérant que les statuts doivent indiquer que le Syndicat mixte Baie de Somme 3 Vallées n'est plus une structure de préfiguration mais une structure opérationnelle de mise en œuvre de la charte
- Considérant la nécessité de mettre à jour et lister les compétences du syndicat mixte
- Considérant qu'une simplification et optimisation des calendriers d'organisation des bureaux et comités syndicaux permettra une meilleure réactivité sur certains dossiers
- Considérant que la mise à jour du périmètre est nécessaire
- Vu la délibération n°VP/CS.21.21 en date du 22 novembre 2021 du syndicat mixte Baie de Somme 3 Vallées sur la modification de ses statuts

Après avoir entendu la proposition de Monsieur le Maire

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité :

- La modification de l'article 3 : objet du syndicat mixte
- La mise à jour de la liste des compétences du syndicat
- La modification du délai de convocation, de passer de 15 jours francs à 5 jours francs comme le prévoit l'article L2121-12 DU CGCT
- La mise à jour du périmètre

7/Cotisation au Pays d'Art et d'Histoire :

La commune n'a pas été sollicitée pour le versement de cette cotisation puisqu'elle ne s'est pas inscrite dans un projet de labellisation ; cette délibération est donc retirée de l'ordre du jour.

8/ Questions diverses :

M. le Maire rappelle qu'il est toujours possible aux administrés de réaliser des lots de bois de chauffage dans la commune sous condition d'obtention de l'autorisation écrite du Maire.

Il est rappelé que la cérémonie du 11 novembre se fera dès 11 h 30 au Monument aux Morts où une gerbe sera déposée suivie du verre de l'amitié et d'un repas préparé par le Comité des fêtes à la salle polyvalente. La réunion des membres du CCAS aura lieu le vendredi 28 octobre 2022 en vue de la préparation des colis de fin d'année.

Monsieur Dominique NEUREUIL souhaite connaître la raison pour laquelle l'église n'est plus éclairée. L'association du Patrimoine, pour des motifs économiques, estime qu'il est nécessaires de restreindre l'allumage.

Séance levée à 19 h 30

Le Maire,
Jean-Louis LABRY

Le secrétaire de séance,
Jérémy MARQUEZ



1

TABLE RÉCAPITULATIVE
de la séance du 21 octobre 2022
par date

DATE	NUMERO	OBJET	PAGE
21/10/2022	DE_2022_018	Détermination du nombre de postes d'adjoints	0
21/10/2022	DE_2022_019	Désignation de 2 référents PLUiH	0
21/10/2022	DE_2022_020	Implantation d'un parc éolien sur la commune de Ponches - REJETÉ	0
21/10/2022	DE_2022_021	Approbation des statuts du Syndicat Mixte Baie de Somme 3 Vallées	0